

Location de mon appartement

Par suiffet, le 26/09/2009 à 16:59

Bonjour, j'ai 22 ans et j'ai acheter un appartement cela fait maintenant 3 ans. Je voudrais le louer et retourner vivre chez mes parents, est ce considérer comme résidence secondaire? Et si je vends mon appartement est ce que je dois payer une plue value. Merci pour votre réponse

Par fif64, le 05/10/2009 à 16:41

Bonjour

effectivement dès que le bien est loué, il n'est plus considéré comme résidence principale, donc vous serez imposable sur la plus value.